

gouvernement depuis deux ans ne fera pas augmenter les ressources, mais conduira sûrement à la situation dans laquelle se trouve aujourd'hui le pays.

Certes, le ministre et le gouvernement sont prêts à reconnaître qu'ils ont commis une désastreuse erreur de jugement en versant des redevances non déductibles aux provinces et en refusant obstinément aux investisseurs canadiens qui se lançaient dans une entreprise de prospection aléatoire l'égalité de traitement avec leurs homologues étrangers.

Combien de fois, nous, de ce côté de la Chambre, n'avons-nous pas mis le gouvernement en garde contre les conséquences de son insouciance devant les problèmes évidents qui se posaient à notre industrie extractive qui, naguère forte et sûre, est maintenant, je regrette de le dire, moins en mesure de répondre à nos besoins.

Voici un autre extrait de la page 85 du rapport:

Il semble qu'un élément essentiel de la solution des difficultés de livraison consiste à adopter un système connu d'établissement des prix et un régime stable de redevances et d'impôts qui parviendraient à assurer aux producteurs le stimulant voulu pour qu'ils réalisent des programmes dynamiques d'exploration et de mise en valeur.

Il ne faut pas se méprendre, monsieur l'Orateur, le rapport de l'Office national de l'énergie déposé aujourd'hui est un réquisitoire énergique contre la manière dont le gouvernement actuel applique sa politique énergétique depuis deux ans. Le rapport dit la même chose que nous, c'est-à-dire qu'il faut rendre à cette industrie la certitude et les stimulants dont elle a manifestement besoin pour pouvoir continuer à produire en quantités suffisantes pour répondre à nos besoins intérieurs, non seulement actuels mais aussi futurs, et à respecter nos engagements envers l'étranger.

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, je remercie le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Macdonald) de m'avoir fourni un exemplaire du rapport de l'Office national de l'énergie relatif aux réserves de gaz naturel. Cet impressionnant document prononce la condamnation des politiques mises en œuvre par le gouvernement depuis quelques années. Pour le résumer en quelques mots, il dit tout simplement que le Canada, comme le gouvernement, va tomber en panne sèche.

M. Stanfield: C'est déjà fait Tommy.

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Ce rapport adopte une conclusion diamétralement opposée à l'opinion exprimée jusqu'en 1974 par l'Office national de l'énergie. L'industrie du gaz et du pétrole s'est livrée depuis dix ans à un trafic éhonté des chiffres, dans le but de faire croire au gouvernement et aux Canadiens que nous ayons des réserves suffisantes de pétrole et de gaz ce qui était faux comme nous le constatons maintenant. C'était là le seul but de ce maquillage éhonté pratiqué par l'industrie, afin que l'Office national de l'énergie et le gouvernement accordent à l'industrie du pétrole et du gaz de nouveaux permis d'exportation de ressources qui s'amenuisaient rapidement.

Il est inexplicable que le gouvernement se soit laissé duper ainsi. Rien ne l'obligeait à prendre au pied de la lettre l'information fournie par l'industrie pétrolière et gazière. Nous avons au pays d'éminents spécialistes comme le professeur North à l'Université Carleton, le professeur Halliwell à l'Université de Toronto, le spécialiste des affaires pétrolières Joseph Yanchula de Calgary, dont les articles ont répété depuis huit ou dix ans que nous

Gaz naturel—Approvisionnements

exportions beaucoup trop de pétrole et de gaz et qu'un jour il faudrait déchanter. Ce jour est maintenant arrivé.

Le rapport admet qu'en novembre 1970 l'Office national de l'énergie a recommandé au gouvernement d'autoriser l'exportation de 6.3 billions de pieds cubes de gaz vers les États-Unis. Et un rapport mémorable publié subséquemment par l'Office nous affirmait qu'il n'y avait pas d'inquiétude à y avoir quant à nos réserves de gaz. En 1974 même, le rapport de l'Office disait que notre position était excédentaire et qu'il était possible d'accorder quelques permis d'exportation.

Je ne veux pas lancer la pierre au ministre actuel de l'Énergie, des Mines et des Ressources ou au président actuel de l'Office national de l'énergie, puisque ni l'un ni l'autre n'occupaient ces postes en 1970 au moment de l'exportation massive de notre gaz naturel, mais je dois dire que l'office national de l'énergie et le ministre actuel ont pris beaucoup trop de temps à reconnaître que notre pays courait rapidement vers la situation périlleuse dans laquelle il se trouve présentement, soit celle de ne plus être capable de répondre à ses propres besoins dans ce domaine.

Les rapports de l'Office national de l'énergie proposent deux choses que le ministre a reprises dans son discours d'aujourd'hui. En premier lieu, il a déclaré que nous devions réduire nos exportations. Il fait remarquer que nous ne devons pas arrêter tout à fait nos exportations, parce que certaines régions des États-Unis dépendent de notre gaz naturel. Il est vrai que le Canada n'assure que 4.5 p. 100 de la consommation de gaz des États-Unis, mais il existe néanmoins des régions qui dépendent largement des exportations canadiennes pour leur approvisionnement en gaz naturel.

J'aimerais signaler que la raison invoquée par le ministre pour ne pas mettre fin graduellement à nos exportations de gaz aux États-Unis, c'est qu'un arrêt immédiat de ces exportations n'aiderait pas de façon significative à compenser notre propre insuffisance de gaz naturel, mais se révélerait effectivement désavantageuse pour l'exploration future de nos ressources dans ce domaine. Le ministre entend-il par là que l'industrie canadienne du pétrole et du gaz naturel qui nous a mis dans cette situation se mettra en grève si on lui interdit d'exporter du gaz aux États-Unis? C'est une forme raffinée de chantage et encore pas tellement raffinée. Cette déclaration est la pire incrimination jamais faite à la Chambre de l'industrie du pétrole et du gaz au Canada. Elle représente le meilleur argument entendu jusqu'ici en faveur de la nationalisation progressive de l'industrie du pétrole et du gaz au Canada.

● (1520)

La deuxième proposition faite dans la déclaration du ministre est que nous devons réduire notre consommation intérieure. Le seul moyen précis mentionné est que le gouvernement majorera les prix le 1^{er} novembre. Je ferai simplement remarquer que le rationnement par le portefeuille n'a jamais suscité l'économie de l'énergie. Cela n'a pas réussi dans le cas du pétrole. De 1971 à 1975, le prix du pétrole est passé de \$2.90 à \$6.50 le baril, mais la consommation a augmenté de plus de 12 p. 100 durant cette période. Ceux dont les logements sont chauffés au gaz naturel ne pourront pas utiliser un autre combustible même s'ils doivent payer un prix plus élevé.

Tout comme j'ai auparavant mis en doute les motifs de l'industrie pétrolière et gazière quand on nous disait que nous disposions de réserves suffisantes de gaz naturel pour que l'industrie puisse en exporter, j'espère mainte-